Image not found or type unknown

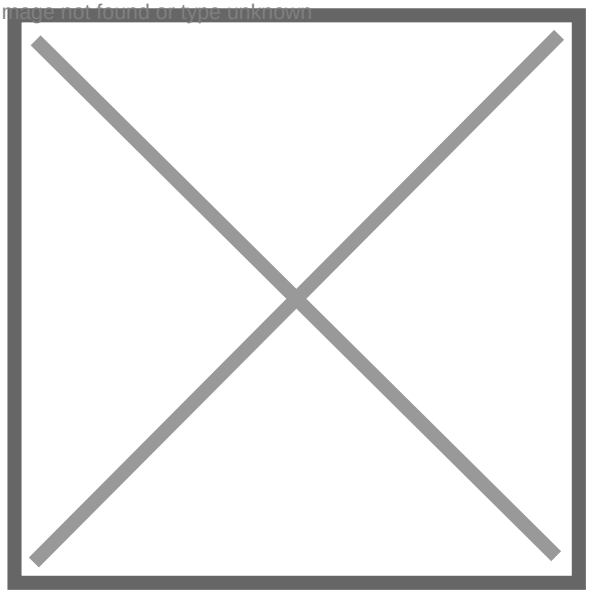

Fumer dans les clubs privés ou associations

Par **passiflore72**, le **27/08/2008** à **22:25**

Bonjour,
J'ai actuellement un Pub (débit de boissons alcoolisées ou non)
Je souhaiterais le transformer en Club privé "fumeur" ou Association (toujours avec vente d'alcool)

Il y a tellement d'infos diverses et contradictoires que je suis perdue

Pouvez-vous me dire si cela est possible et dans quelles conditions

Je vous remercie à l'avance
Bien cordialement

Par **Marion2**, le **27/08/2008** à **23:36**

Les clubs privés ne sont ps assujettis à la nouvelle règlementation.
ATTENTION ! Il faut afficher "club fumeur" surl a porte.
Cordialement

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés